

Décision 10-DCC-63 du 21 juin 2010

relative à la prise de contrôle exclusif des groupes Ne Varietur et Cl2E par la société Arclight Capital Partners

Posted on: 23 juillet 2010 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

NeoDexamGroupe Arclight
Capital Partners

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Ne Varietur

CI2E

Lire

le texte intégral de la décision

129.14 Ko